

**GRILLE HONORAIRES EN VIGUEUR
au 01/04/2022***

Prix net vendeur	Honoraires TTC** en %
Jusqu'à 60 000 €	8,00%
De 60 001 à 100 000 €	7,00%
De 100 001 à 150 000 €	6,50%
De 150 001 € à 200 000 €	6,00%
De 200 001 € à 250 000 €	5,50%
De 250 001 € à 300 000 €	5,00%
De 300 001 € à 350 000 €	4,50%
De 350 001 € à 400 000 €	4,00%
A partir de 400 001 €	3,50%

Honoraires et rédactions d'actes inclus (HRAI)
Conformément aux usages locaux et sauf conventions expresse différentes
entre les parties(indiquées au mandat)
la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-dessous

RÉMUNÉRATION A LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

* Montant maximum des prestations

** TVA à 20%